N°003
1re année

MARCHINFO

BULLETIN COMMUNAL • MAI - JUIN 2015
PARAÎT 6 FOIS PAR AN | BUREAU DE DÉPÔT : MARCHIN 1 | N° AGRÉMENT : P 601175

Couverture : Château de Grand-Marchin
(2014 - Michel THOMÉ)

Prochaine parution du MARCHINFO

- Jeudi **25 juin** (rentrée des articles au plus tard le vendredi **22 mai**).

Il est primordial de remettre vos articles (en texte brut) et les photos, logos… qui les accompagnent au plus tard à la date reprise ci-dessus (attention : elle n'est pas la même que pour le HOP) auprès de Michel THOMÉ (michel.thome@marchin.be - 085/270.419).

Au-delà de cette date, la publication de vos articles ne sera pas possible. Merci pour votre collaboration.

Les publicités présentes dans le volet MARCHINFO comme dans la partie HOP sont gérées par le Centre culturel (contact : natha.simon@gmail.com).

Commune de MARCHIN

Rue Joseph Wauters, 1A
4570 MARCHIN
Tél. : 085/270.427
Fax : 085/270.439
www.marchin.be
info@marchin.be
www.facebook.com/CommunedeMarchin
Twitter : @CommuneMARCHIN

Heures d'ouverture

- Lundi de 9h à midi
- Mardi de 9h à midi
- Mercredi de 9h à midi
- Jeudi de 15 à 19h
- Vendredi de 9h à midi

Les permanences politiques ont lieu le samedi de 10h à midi

Vos élus

COLLÈGE COMMUNAL

- Eric LOMBA (Bourgmestre PS) - 0476/407.760 - eric.lomba@marchin.be
- Marianne COMPÈRE (1re Échevine PS) 0485/290.970 - compere.marianne@gmail.com
- Pierre FERIR (Échevin PS) 0476/554.985 - pierre.ferir@marchin.be
- Gaëtane DONJEAN (Échevine PS) 0474/341.355 - gaetanedonjean@msn.com
- Philippe VANDENRIJT (Échevin PS) 0477/413.044 - philippe.vandenrijt@skynet.be
- Jean MICHEL (Président du CPAS PS) 0483/603.533 - jxmichel@gmail.com

CONSEIL COMMUNAL

En font partie les six membres du Collège mentionnés ci-dessus, plus

- Béatrice KINET (RMV/cdH)
- Samuel FARCY (Ecolo)
- Benoît SERVAIS (RMV/MR)
- Philippe THIRY (PS)
- Anne-Lise BEAULIEU (RMV/cdH)
- Valentin ANGELICCHIO (PS)
- Franco GRANIERI (Ecolo)
- Dany PAQUET (PS)
- Loredana TESORO (Ecolo)
- Bruno PÉTRÉ (RMV/cdH)
- Valérie DUMONT (Ecolo)

RETROUVEZ LE *MARCHINFO* EN LIGNE (ET EN COULEURS !) SUR WWW.MARCHIN.BE

Éditeur responsable : Eric LOMBA

Eric LOMBA
Bourgmestre

Le printemps est à nos portes...

Et si on parlait finances et budget ?

Le retour du beau temps rime, pour beaucoup, avec les économies que l'on va pouvoir faire au niveau du chauffage. L'hiver heureusement n'a pas été trop rude et le prix de l'énergie était relativement bas. Nous nous tournons donc vers les dépenses que nous avons effectuées et vers celles que nous avons à prévoir...

Il en va de même pour la vie communale. C'est la période où nous comparons nos prévisions budgétaires avec la réalité des chiffres, avec ce que nous avons réellement dépensé. « Les comptes », c'est la photo matérialisant à un moment précis de l'année la santé financière de la Commune. On entend souvent dire que le budget est le moment clé de l'année communale. C'est vrai dans la mesure où il traduit l'affectation des deniers communaux aux différents services, aux différents projets. Mais que serait un budget sans garde-fou ou vérification ?

Ces deux étapes (budget et comptes) sont largement commentées en Conseil communal. Je ne peux que vous inviter à assister à ses séances. C'est en vivant ces moments particulièrement importants de la vie de notre village que vous comprendrez au mieux la situation économique de notre Commune, la manière dont elle est gérée, que vous comprendrez l'investissement de tous, élus et travailleurs communaux, pour faire en sorte que les deniers publics soient utilisés au mieux. Gérer une Commune est, je ne vous le cache pas, de plus en plus difficile. Il y a de plus en plus d'impondérables et d'inconnues. Le contexte dans lequel nous travaillons est de plus en plus parasité par des décisions de dépenses qui nous sont imposées par le gouvernement fédéral ou régional. Il n'empêche, aucune gestion n'est facile. Aucun budget n'est facile à boucler, qu'il soit communal ou familial ! Nous avons été élus pour gérer au mieux les intérêts de notre communauté et nous nous y attelons. C'est donc avec une satisfaction non dissimulée que je vous annonce que les chiffres qui sont actuellement portés à notre connaissance (différences prévisions de dépenses et recettes) pour l'année écoulée sont encourageants.

En espérant vivement vous rencontrer nombreux lors de nos prochains conseils communaux, je vous souhaite à toutes et tous, marchinoises et marchinois, un agréable printemps. ■

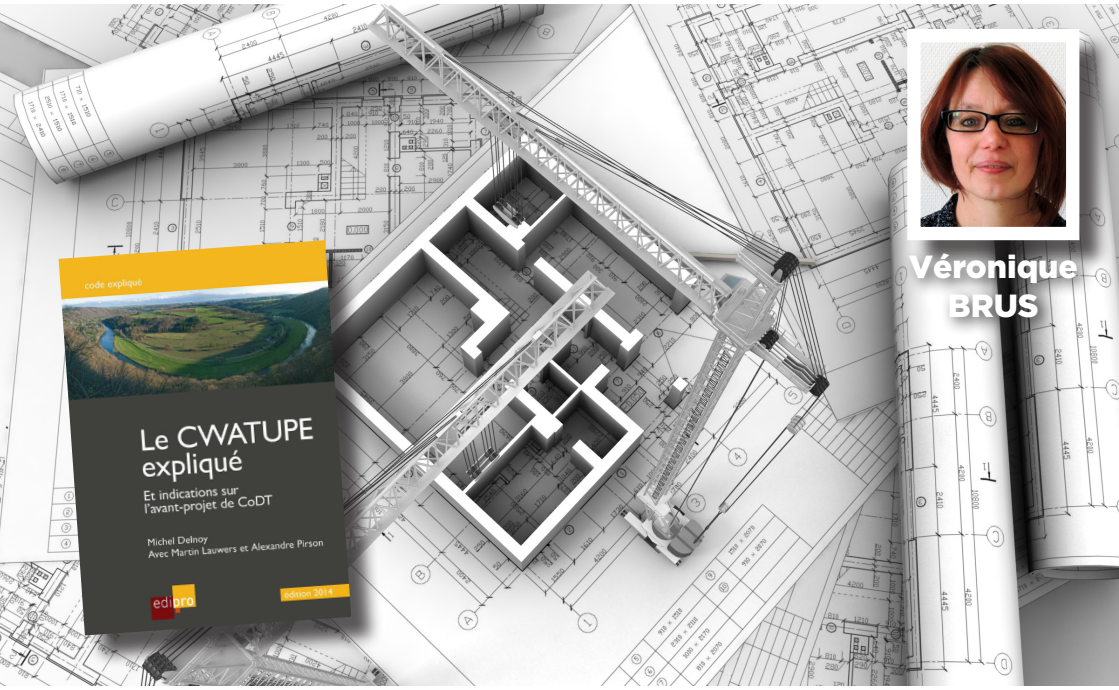

L'aménagement du territoire, une réglementation complexe

Focus sur le service « Urbanisme »

À chaque édition du MARCHINFO, nous vous présentons en détail un Service communal : quelles sont ses missions, qui en fait partie, quelles sont les modalités pratiques ?... Troisième sous les feux de la rampe : le Service Urbanisme.

Le service urbanisme a pour missions d'informer le citoyen, le guider, gérer les dossiers et délivrer les autorisations requises en matière d'*aménagement du territoire*.

Concrètement, qu'y traite-t-on ? Citons notamment les permis d'urbanisme (constructions neuves, extensions...), les permis d'urbanisme pour certains travaux qui ne requièrent pas le concours d'un architecte, l'instruction de certains travaux dont la demande peut être introduite sur simple *« déclaration urbanistique »*, les permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir), l'instruction des demandes de certificats d'urbanisme, les renseignements cadastraux, le plan de secteur,

certaines enquêtes publiques... Mais aussi l'accompagnement et la gestion des débats de la *CCATM* (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), qui est un lieu de rencontre et de dialogue entre les autorités communales chargées de prendre les décisions et les habitants, représentés par des membres choisis en fonction de leurs centres d'intérêt, leurs localisations géographiques et leurs âges.

Cadre légal

En matière d'aménagement du territoire, la Commune évolue dans un cadre relativement contraignant : l'autorité communale est tout d'abord tenue de respecter les grandes orientations du *Schéma de Développement de l'Espace Régional* (SDER), qui est un document stratégique de planification générale du territoire wallon. La base légale est concentrée dans le *Code Wallon d'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie* (CWATUPE). La Commune est également tributaire du *Plan de Secteur*, qui s'impose à son territoire. C'est ce Plan qui distingue les zones destinées à l'urbanisation de celles qui ne le sont pas. Citons enfin le *Règlement Communal d'Urbanisme* (RCU) et la *Carte des Aires différenciées.*

Il est bien évidemment impossible de résumer ici la réglementation complexe qui régit l'aménagement du territoire. Que peut-on faire (ou non), que doit-on faire (ou pas) ? Quelles sont les procédures à suivre ? Une règle d'or s'impose : la prudence. Renseignez-vous toujours avant d'entreprendre quoi que ce soit. Épargnez-vous des soucis et adressez-vous à la Commune. Pensez aussi à consulter votre notaire et votre architecte et, pour les plus courageux, reportez-vous aux sources de renseignements fiables sur internet, comme le site de la DGO4 *(Direction Générale Opérationnelle chargée de l'Aménagement du territoire)*, accessible *via* http://dgo4.spw.wallonie.be)

Et en pratique ?

Au sein de l'Administration communale, le Service Urbanisme est géré par une seule personne : Véronique BRUS, Conseillère en Aménagement du Territoire. En fonction des dossiers abordés, des collaborations étroites ont lieu avec d'autres services communaux : Logement, Environnement, Travaux.

Au plan politique, l'Urbanisme et l'Aménagement du territoire relèvent de la compétence de l'Échevine Marianne COMPÈRE. C'est le Collège communal qui est compétent pour délivrer la majorité des permis d'urbanisme lorsque le demandeur est une personne privée. Cependant, l'avis de la Région wallonne, par l'intermédiaire du fonctionnaire délégué, devra ou non être demandé en fonction de la nature du permis introduit.

Véronique vous accueille les mardi, mercredi et vendredi de 9h à midi, et de 15 à 19 heures le jeudi. Le lundi est un jour spécial consacré au traitement de fond des dossiers : le Service travaille à bureau fermé, et sans permanence téléphonique. ■

Dans le prochain numéro : FOCUS SUR... ***le Service Seniors et Égalité des Chances.***

>> QUI FAIT QUOI ? L'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire relèvent de la compétence politique de l'Échevine Marianne COMPÈRE (0485/290.970 - compere.marianne@gmail.com) ; au sein de l'Administration communale, ces matières sont gérées par Véronique BRUS (085/270.441 - veronique.brus@marchin.be).

>> EN SAVOIR PLUS ? www.marchin.be *et/ou* http://dgo4.spw.wallonie.be

Deuxième édition de la carte «Marchin Entreprend», et de la «Journée de l'Entrepreneur»

RÉÉDITION DE LA CARTE « MARCHIN ENTREPREND»

En 2013, nous vous proposions la première édition de la carte MARCHIN ENTREPREND. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la deuxième édition est en cours.

Elle permettra de constituer un fonds de départ pour la deuxième édition (là aussi) de la **Journée de l'Entrepreneur**, qui prendra cette année la forme d'un Rallye découverte des entreprises. Si vous souhaitez faire figurer votre activité sur la carte 2015, il suffit de verser 40 euros sur le compte BE37 0688 9728 8928 du collectif MARCHIN ENTREPREND avec comme communication *« carte Marchin Entreprend 2015 »*. Votre logo et les coordonnées précises de votre activité sont à envoyer à Paul-Henri FAGOT (garage.fagot@skynet.be) pour le **15 juin** au plus tard !

JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR, DEUXIÈME ÉDITION

MARCHIN ENTREPREND

Qu'on se le dise : c'est le **dimanche 4 octobre** prochain que la journée de l'entrepreneur se déroulera sous forme d'un **Rallye** ouvert au grand public qui sera emmené d'entreprises en entreprises à la découverte des savoir-faire locaux. Plus d'infos bientôt *via* le MARCHINFO, *via* le site communal www.marchin.be et les réseaux sociaux de la commune (Facebook, Twitter).

OUVERTURE D'UN « POINT-FERME » À MARCHIN, AUX SAVEURS DU GARGANO

Dans son plan d'actions 2014-2019, l'ADL soutient l'activité agricole notamment dans la valorisation des projets initiés par le GAL « Pays des Condruses ». Une coopérative de producteurs condrusiens (*Point-Ferme*) a été créée et est aujourd'hui totalement autonome **pour distribuer directement aux consommateurs des paniers de légumes, de produits laitiers et de viande**.

PointFERME
Vente de paniers fermiers

À Marchin, un *PointFerme* vient de se créer. L'ADL a mis en lien la coopérative avec Émilie ROYER, gérante de l'épicerie italienne « les Saveurs du Gargano » afin d'organiser un point de dépôt marchinois des paniers de produits locaux.

En favorisant les circuits courts, l'ADL tente de maintenir les activités liées à la terre et les savoir-faire qui en découlent.

PointFerme vous propose des abonnements de paniers de produits issus des fermes du Condroz liégeois (fruits et légumes de saison, fromages, poulets, viande bovine…) Composez votre panier et commandez-le sur le site de *PointFerme* (**www.poinferme.be**) avant le lundi midi, pour une livraison à Marchin, aux *Saveurs du Gargano*, le jeudi entre 16 et 18h30.

Les Saveurs du Gargano

Rue Fourneau, 18A - 4570 Marchin - 0498/805.298 - info@lessaveursdugargano.be. ■

>> QUI FAIT QUOI ? Les Affaires économiques relèvent de la compétence politique d'Eric LOMBA, Bourgmestre (0476/407.760 - eric.lomba@marchin.be) ; au sein de l'Administration communale, ces matières sont gérées par l'ADL (Agence de Développement Local - adl@marchin.be), composée de Bernard « Nico » SÉPULCHRE (085/270.444), Cécile HUE (085/270.453) et Michel THOMÉ (085/270.419).

>> EN SAVOIR PLUS ? www.marchin.be, rubrique «Vie économique».

PUB

PUB

Programme des activités « Seniors » de mai et juin

COMMUNE DE MARCHIN
SERVICE SENIORS ET ÉGALITÉ DES CHANCES

CERCLE DE LECTURE

Mardis 19 mai et 16 juin

- 19 mai : ***Comment j'ai survécu sous la neige*** et ***Tranchée*** (discussion autour de ces deux nouvelles).
- 16 juin : ***L'être et l'apparence***

14h - Bibliothèque de Marchin

CONFÉRENCES

Jeudi 28 mai

14h - RdC de la Belle-Maison

- ***Les temps sont durs pour les abeilles !*** (par Marcel JACO, apiculteur à Vyle-Tharoul).

Qu'il s'agisse d'abeilles dites domestiques ou solitaires, elles sont gravement menacées. Depuis 2000, la mortalité des abeilles est en croissance. Aussi, apiculteur depuis plus de 40 ans, je me propose au cours de cet exposé de faire découvrir un monde passionnant mis à mal et quelque peu piquant, celui de l'apiculture.

CUISINE

Mercredi 27 mai

10h - École de la Vallée

Merci de bien noter que l'inscription est à présent *obligatoire* auprès de Suzanne (085/23.65.18), afin de lui permettre de calculer au plus juste les quantités nécessaires.

Par Marie-Françoise JACO, professeur d'éducation physique.

MARCHE

Mardis 12 mai et 9 juin

- 12 mai : Pour fêter le retour des beaux jours, nous vous proposons une ***marche dans les Fagnes***.

9h précises : Départ en covoiturage depuis la place de Belle-Maison ;

10h30 : Visite du *musée de la forêt et des eaux* à Malchamps (participation : 3 euros par personne) ;

12h : Barbecue. Emporter charbon de bois, boissons et nourriture. Le matériel est à notre disposition ;

13h : Départ de la marche (+/- 6 km) ; le point de départ se situe à la lisière de la Fagne Malchamps. L'ascension de 86 marches nous permettra de contempler un panorama de la région spadoise ;

15h-15h30 : Retour à Malchamps où nous pourrons nous désaltérer (chaud ou froid) pour un prix modique, puis retour dans nos foyers ;

La réservation est obligatoire auprès de Catherine (085/27.04.49) ou Marcel (085/31.58.77). Ne pas oublier de bonnes chaussures de marche.

- 9 juin : ***Offoux, Baileu, Miécret, la Fagne et retour*** (+/- 7,5 km).

14h - Place de Belle-Maison

GYM

Mercredis 6 et 20 mai, 3 et 27 juin

15h - Salle de psychomotricité de l'école de Belle-Maison

TAI-CHI

Vendredis 8, 22, et 29 mai, 5, 12, 19 et 26 juin

10h à 11h30 - RdC de la Belle-Maison

TRICOT PAPOTE

Jeudi 7 mai

14h - RdC de la Belle-Maison

YOGA

Mercredis 13 et 27 mai, 10 et 24 juin

15h - Salle de psychomotricité de l'école de Belle-Maison

Par Marie-Françoise JACO, professeur d'éducation physique.

MAIS ENCORE...

Jeudi 21 mai

14h - RdC de la Belle-Maison

Gaufres et galettes aux légumes pour des repas variés et équilibrés (avec petite dégustations). Elles permettent de cuisiner un repas complet ou lunch en un rien de temps, avec des produits saisonniers, en utilisant des astuces pour ne rien gaspiller... Les recettes sont adaptées aux allergiques et intolérants.

Jeudi 4 juin

Visite du quartier Saint-Pholien en compagnie de Jean-Denys BOUSSART.

L'inscription à cette activité est vivement souhaitée pour l'organisation du covoiturage (Catherine - 085/270.409).

Rendez-vous à 9h Place de Belle-Maison.

Il est possible de s'y rendre en train aussi. Dans ce cas rendez-vous à 10h devant l'église Saint-Pholien à Liège. ■

PUB

PUB

JEUDI 11 JUIN : BARBECUE ANNUEL DES AÎNÉS

IL AURA LIEU à midi, au *Bistro* à Grand-Marchin.

Les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés de Marchin (voir présentation du CCCA page suivante) invitent les aînés de la commune à leur barbecue 2015.

Au menu : Apéritif - Brochettes et saucisses - Pommes de terre en chemise – Crudités - Desserts - Café.

Animation : Jacques GATHY, « accordéoneu ».

Tombola gratuite (une participation par inscription).

Cette année, dans un souci d'organisation, le buffet crudités sera pris en charge par nous-mêmes, mais ceux qui le souhaitent peuvent compléter le buffet desserts par une réalisation de leur choix (à préciser à l'inscription).

PAF : 10 euros.

Inscriptions auprès du président ou de la vice-présidente :

- André JADOT (085/25 32 06 ou 0486/791 494) ;
- Rose-Marie ELOY (085/41 13 41 ou 0491/142 343).

PS : Si certains souhaitent participer plus activement à l'organisation, merci de le signaler lors de l'inscription. ■

>> QUI FAIT QUOI ? Les Seniors relèvent de la compétence politique de Gaëtane DONJEAN, Échevine (0474/341.355 - gaetanedonjean@msn.com) ; au sein de l'Administration communale, ces matières sont gérées par le Service Seniors-Égalité des Chances (085/270.449), supervisé par Catherine DRIESMANS (catherine.driesmans@marchin.be).

L'ESPACE SENIORS bénéficie de l'aide de la Wallonie, en collaboration avec l'asbl DEVENIRS, la Maison des Solidarités, Latitude 50, le Centre culturel de Marchin avec la Province de Liège, et de la Commune de MARCHIN.

>> EN SAVOIR PLUS ? www.marchin.be, rubrique «Espace seniors».

CCCA : Conseil Consultatif Communal des Aînés

PETIT HISTORIQUE

C'est le 21 juin 2006 que le Ministre COURARD promouvait, dans une circulaire, la mise en place des CCCA.

Tout en respectant l'autonomie communale, il y proposait un cadre de référence pour leur bon fonctionnement. C'est en adhérant à cette circulaire que, au cours de la législature 2006-2012, les autorités communales de Marchin ont mis en place un Conseil Consultatif des Aînés qu'elles ont reconduit pour l'actuelle législature.

En octobre 2012, Monsieur Paul FURLAN, Ministre des pouvoirs locaux, réactualisait le cadre de référence de la circulaire de 2006 relative à la mise en place des CCCA en vue d'en clarifier les modalités d'organisation et de fonctionnement, mais aussi d'en renforcer leur vocation consultative et participative au sein de la commune.

LE CCCA DE MARCHIN

Le CCCA de Marchin est composé d'aînés (+ de 60 ans) de la commune qui ont remis leur candidature motivée auprès du Collège Communal, lequel a procédé à la désignation de 15 membres en respectant les prescriptions du Décret. Les deux tiers au maximum des membres du CCCA sont du même sexe

Les membres du CCCA de Marchin élisent en leur sein un(e) président(e) et un(e) vice-président(e).

OBJET SOCIAL

L'article 4 du règlement d'ordre intérieur du CCCA de Marchin en précise l'objet social en général et l'article 5, son rôle.

Art. 4 - Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. Le CCCA émet des avis, autant d'initiative qu'à la demande de l'autorité communale, et est tenu informé du suivi des projets qu'il a lancés .

Art. 5 - Le CCCA dispose d'un rôle consultatif. Le pouvoir de décision appartient au Collège communal, au Conseil Communal, au Conseil de l'aide sociale, ou au Bureau Permanent du CPAS chacun pour ce qui le concerne.

Pour les aînés de Marchin, ceci permet :

- d'intégrer leurs besoins dans les politiques menées par nos pouvoirs locaux.
- d'en assurer le maintien en tant que citoyens à part entière, actifs dans les différents domaines de la vie sociale, avec les autres mais à leur façon, selon leurs aspirations et moyens.
- d'instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux aînés, par le biais du CCCA, de contribuer à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

Dans le prochain numéro du MARCHIN-FO, je vous ferai part de la composition actuelle, des missions et du travail de notre CCCA. ■

André JADOT, Président du CCCA

085/25 32 06 ou 0486/791 494.

NAISSANCES

- Lucien VANNERUM RORIVE, fils de Fabian RORIVE et Aurélie VANNERUM, est né le 6 janvier ;
- Livia DERUA, fille de Alain DERUA et Cassandra CONSTANT, est née le 18 janvier ;
- Elina BAEKE, fille de Jérôme BAEKE et Laetitia EVRARD, est née le 26 janvier ;
- Talia DE GIORGIS, fille de Allessandro DE GIORGIS et Anaïs PIRARD, est née le 6 février ;
- Vincenzo VALENTE, fils de Franco VALENTE et Julie RENAUX, est né le 12 février ;
- Émilie DEVOS, fille de Lionel DEVOS et Sarah BODSON, est née le 27 février ;
- Loris WÉBER, fils de Raphaël WÉBER et Aude FORTEMAISON-BOUILLON, est né le 4 mars ;
- Louis GIROUL, fils de Andy GIROUL et Laetitia JOACHIM, est né le 14 mars.

MARIAGES

- Valery DESSERS et Florence CHAPOLARD se sont mariés le 14 février ;
- Nicolas MARCHAL et Françoise OTTO se sont mariés le 21 février.

DÉCÈS

- Véronique OLYFF, née le 11 avril 1957, est décédée le 1er février ;
- Patricia DUBOIS, née le 7 mars 1958, est décédée le 9 février ;
- Nicoletta ZAFFARANO, née le 3 juillet 1946, est décédée le 11 février ;
- Nicole MAYERS, née le 10 juillet 1956, est décédée le 12 février ;
- Natacha DELANTE, née le 15 janvier 1976, est décédée le 20 février ;
- Paul CAMUS, né le 17 mai 1922, est décédé le 27 février ;
- Christine BASTIN, née le 21 juin 1955, est décédée le 1er mars ;
- Marie-Agnès LAUWERS, née le 18 avril 1931, est décédée le 2 mars ;
- Annie MARTIN, née le 28 septembre 1923, est décédée le 4 mars ;
- Marie-Thérèse THIOUX, née le 20 novembre 1926, est décédée le 9 mars ;
- Marcel WÉRON, né le 20 novembre 1925, est décédé le 17 mars ;
- Henri CONSTANT, né le 5 septembre 1949, est décédé le 17 mars ;
- Marie-Louise BELERY, née le 25 octobre 1927, est décédée le 25 mars. ■

Quelques informations utiles, pratiques… et parfois même importantes

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Pendant la période couverte par cette édition du MARCHINFO, votre Administration communale sera **fermée** les jours suivants :

- jeudi **14** et vendredi **15 mai** (Ascension + pont) ;
- lundi **25 mai** (Pentecôte).

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous vous accueillons les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 heures à midi, et le jeudi de 15 à 19 heures.

ÉTÉ SOLIDAIRE

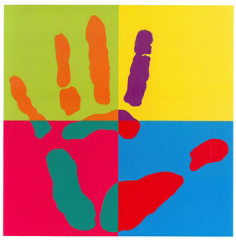

Vous avez plus de 60 ans, êtes Marchinois(e), et vous avez de petits travaux à faire chez vous mais vous ne vous sentez plus d'attaque pour les effectuer ?

- nettoyage de printemps
- repeindre une pièce
- changer les meubles de place
- petits travaux de jardinage…

Des étudiants accompagnés d'un animateur du Plan de Cohésion Sociale de la Commune peuvent réaliser ces petits travaux du 3 au 14 août (exception : l'évacuation de déchets au parc à conteneurs).

Vous pouvez vous inscrire au service Plan de Cohésion Sociale avant le 6 juillet au 085/27.04.53. (Attention : cette action se fera sous réserve de l'obtention du subside de la Wallonie).

AIDE AU REMPLISSAGE DE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS

Comme chaque année, deux fonctionnaires de l'administration fiscale tiendront une permanence afin de vous aider à remplir votre déclaration *via* TAXONWEB.

Cette permanence aura lieu le mardi **9 juin** de 9h à midi dans les locaux de l'EPN (Espace Public Numérique), situés au 2e étage de la bibliothèque (Place de Belle-Maison, 2).

Ce service est gratuit. N'oubliez pas d'emporter votre carte d'identité, votre déclaration, et tout document utile.

POSE DE DEUX RALENTISSEURS RUE DOCTEUR OLYFF

Dans le courant de la 2e quinzaine du mois de mai, deux chicanes seront installées rue Docteur Olyff, afin de garantir la sécurité de tous. Le premier dispositif sera placé en face du n°4, et le second en face du n°9B (un peu avant la rue de la Source).

PROCHAINS PASSAGES DU BIBLIOBUS DE LA PROVINCE

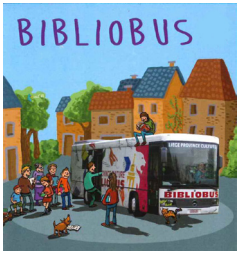

Le *Bibliobus* passera à Marchin (Place de Grand-Marchin, devant le Centre culturel) le 28 mai ainsi que les 11 et 25 juin de 9h50 à 10h15.

AVEZ-VOUS VRAIMENT BESOIN D'UN BOTTIN DE TÉLÉPHONE ?

En tant que commune respectueuse de l'environnement, nous optons, en collaboration avec Truvo Belgium, éditeur des versions imprimées des Pages d'Or et des Pages Blanches, pour une approche raisonnée de la distribution des annuaires téléphoniques.

Afin d'éviter que les annuaires soient livrés inutilement, Truvo Belgium donne la possibilité aux usagers de se désinscrire en cliquant sur le lien « se désinscrire » en bas de la page d'accueil du site www.pagesdor.be.

Les personnes qui se sont désinscrites avant le 13 septembre ne recevront plus d'annuaire lors de la prochaine distribution. Celles après la date mentionnée ci-dessus ne seront prises en compte que l'an prochain.

Nous vous remercions pour cette collaboration constructive et écologique.

RÉNOVATION DU KIOSQUE DE GRAND-MARCHIN

Dans le cadre d'une action conjointe de *Graine d'Artisan* et du collectif *Marchin Entreprend*, le kiosque de Grand-Marchin sera en rénovation à partir du 28 avril jusqu'au dimanche 4 octobre

2015. L'ensemble de la démarche est coordonnée par l'ASBL *Devenirs*.

Graine d'Artisan

Différents partenaires ont décidé d'unir leurs efforts et de mettre en place, sur le territoire des communes de Marchin, Modave et Tinlot, une action gratuite de découverte des métiers techniques dans le cadre d'une transmission intergénérationnelle des savoirs.

Concrètement, les élèves de 5e et 6e primaires auront l'occasion de participer à la découverte de 4 métiers techniques, sous forme d'ateliers, animés par des professionnels, généralement à la retraite, dans le but de leur donner le goût des métiers manuels.

C'est durant ces ateliers que le toit du kiosque sera restauré. Il sera visible dans « l'atelier éphémère » à côté de la cure du Centre culturel.

Marchin Entreprend

Le but de *Marchin Entreprend* est à la fois de développer l'activité économique locale, et de maintenir un emploi de qualité. Pour réaliser ce but, *Marchin Entreprend* s'est donné un rôle fédérateur : il réunit les acteurs économiques pour créer des projets en commun, pour développer de nouveaux partenariats, pour donner de la visibilité à chacun, pour apprendre à se connaître et pour se faire connaître.

L'ADL (Agence de Développement Local) de Marchin, à la base de la création

du collectif, joue un rôle de relais et de soutien, notamment administratif et logistique.

Les travaux de rénovation du socle seront pris en charge par *Marchin Entreprend*.

L'inauguration du kiosque est d'ores et déjà programmée lors du *Rallye des Entrepreneurs*, planifié le dimanche **4 octobre 2015** (voir aussi page 6).

Pour en savoir plus sur *Graine d'Artisan*, contactez Raphaëlle KINET au 0496/429.296 ; pour en savoir plus sur *Marchin Entreprend*, contactez l'ADL de Marchin au 085/270.444 - Coordination générale du projet : Albert DELIÈGE (0497/790.642) ; Coordination technique : Valentin ANGELICCHIO (0475/663.194).

Les partenaires : Les communes de Marchin, Modave, Tinlot, l'asbl *Devenirs*, l'ADL de Marchin, le service *Seniors et Égalité des chances* de Marchin, l'*IPIEQ* de l'arrondissement Huy-Waremme, le collectif *Marchin Entreprend*.

ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION

Le **jeudi 25 juin** dès 9h30, l'ALEm et le Service Écrivain Public, en collaboration avec le CPAS, proposent à l'EPN (Espace Public Numérique, à l'étage de la bibliothèque) un atelier CV et lettre de motivation pour toute personne intéressée. Cet atelier est gratuit, mais il est important de s'inscrire au préalable auprès du *Service Écrivain Public* au 0498/717.634 ou *via* france.thomson@marchin.be.

« SANS FRIC, C'EST CHIC ! »

La Maison des Solidarités
Centre Public d'Action Sociale de Marchin

La Maison des Solidarités du CPAS de Marchin vous invite à participer au projet ***« Sans fric, c'est chic ! »***.

Quand ? Tous les premiers vendredis du mois de 16 à 20h (premier rendez-vous le vendredi 5 juin).

Où ? À la *Maison des Solidarités*, Place de Belle-Maison, 14.

Quoi ? Échanges, dons d'objets en bon état : (livres, objets de décoration, vêtements, jeux, électroménager...).

Principe : Nous disposons de plus en plus de biens. Parfois, nous ne savons plus quoi en faire. Alors pourquoi ne pas en faire profiter d'autres ? Pourquoi ne pas les donner ou les échanger sans contrepartie financière ?

Nous vous proposons également un espace d'affichage pour les objets plus encombrants comme des meubles, des poêles...

Pour qui ? Ouvert à toutes et à tous.

Renseignements : Renaud JALLET (085/61.24.77 - renaud.jallet@publilink.be).

Campagne de dératisation annuelle les 21 et 22 mai

COMMUNE DE MARCHIN
SERVICE ENVIRONNEMENT

Vous connaissez des problèmes de prolifération de rats ? Faites appel au service de dératisation organisé par l'Administration communale de Marchin.

Cette année, la campagne gratuite de dératisation aura lieu les **jeudi 21 et vendredi 22 mai 2015.** Durant cette semaine, la société *Insectira* procédera à la distribution et à la mise en place de produits de dératisation. Manifestez-vous à son passage.

Afin d'optimaliser le travail de ces deux journées, nous vous invitons également à signaler tout foyer d'infestation auprès du Service Environnement de la commune **avant le mardi 19 mai** (coordonnées page suivante).

QUELQUES CONSEILS UTILES POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES RATS D'ÉGOUT

L'objectif de cette campagne est de limiter la prolifération de ce rongeur pour lequel il n'existe pas à proprement parler « d'arme absolue », le rat s'adaptant à toute nouvelle situation.

Soit dit en passant, la présence de rats est favorisée par certains comportements humains comme les dépôts clandestins de déchets, le jet de nourriture dans son environnement en quantité parfois excessive (pain, reste de nourriture…), l'amoncellement d'ordures, etc.

De manière générale, assainissez votre environnement (habitation, annexes, jardin…) chaque fois que c'est possible (rangement supprimant les abris, nourriture hors de portée, soupirail et égoûts grillagés, déchets correctement stockés et évacués à temps…).

IL EXISTE PLUSIEURS MÉTHODES POUR SE PROTÉGER DES RATS

La **lutte biologique** : on lance contre les rongeurs leurs prédateurs naturels, c'est-à-dire certains chiens ou chats. Le piègeage est parfois difficile à mettre en œuvre car les rats sont très intelligents et déjouent facilement les pièges sans y laisser un seul poil !

Les **produits chimiques** : Ce sont les raticides à base d'anticoagulants. Ils assurent un succès à 90%.

L'action de ces produits provoque des lésions hémorragiques qui entraînent la mort par asphyxie à retardement.

L'utilisation des **grains empoisonnés** (disponibles au service communal de l'Environnement ou autres produits vendus dans le commerce), nécessite quelques précautions d'usage, alors vigilance !

Repérez exactement les endroits d'infestation et les traces visibles (crottes fraîches, empreintes de pattes dans les zones poussiéreuses ou humides, itinéraires bien marqués le long des parois…).

Il existe de nombreux produits. Prenez conseil auprès de votre revendeur et lisez attentivement le mode d'emploi ainsi que les prescriptions particulières (précaution de manipulation). Conservez soigneusement la notice reprenant la composition et le type de matière active en cas d'accident (**centre antipoison : 070/245.245**).

Dans les habitations, n'utilisez les grains empoisonnés ou autres produits que

de façon très sûre (attention aux enfants en bas âge, aux animaux domestiques…), stockez-les également hors de portée.

À l'extérieur, pour éviter des dégâts à la faune sauvage (les oiseaux sont particulièrement attirés) et aux animaux d'élevage (volaille, porcs…) n'employez les grains empoisonnés que couverts. Par exemple, sous une planche posée en biais contre un mur, sous un morceau de tuile, ou dans un morceau de tuyau PVC (fixé au sol).

Commencez par de petites quantités en plusieurs endroits. Vérifiez tous les 3 ou 4 jours la disparition des grains et privilégiez les zones de fortes consommations. Si tout le produit disparaît après 3 ou 4 jours, augmentez significativement la quantité distribuée et recommencez après le même laps de temps, pendant 4 à 5 semaines.

Ramassez les appâts non consommés ainsi que les cadavres.

Souvenez-vous que les rats ne meurent pas directement mais en plusieurs jours : ne demandez donc pas des résultats immédiats !

Pour toute information supplémentaire, le service de l'Environnement reste à votre entière disposition (voir coordonnées ci-dessous). ■

>> QUI FAIT QUOI ? L'Environnement relève de la compétence politique de Marianne COMPÈRE, Échevine (0485/290.970 - compere.marianne@gmail.com) ; au sein de l'Administration communale, ces matières sont gérées par le Service Environnement (Nathalie JASIENSKI - 085/270.426 - nathalie.jasienski@marchin.be).

PUB

PUB

Découvertes extra muros...

LES GRANDS DE BELLE-MAISON REDÉCOUVRENT LIÈGE.

DÉBUT MARS, les élèves de 5e année sont partis une semaine à Liège. Si certains pensaient savoir beaucoup de choses sur la Cité ardente, ils en ont découvert plusieurs facettes cachées, grâce à l'accompagnement d'excellents guides de la Province. Il faut dire que le programme proposé était riche : visite du cœur historique, du musée Curtius, de la maison de la métallurgie, du musée de la vie wallonne, de la maison de la science, de la gare des Guillemins et de l'exposition sur la 1re guerre mondiale, des studios de la RTBF, du quartier d'Outremeuse, du musée Tchantchès... Tous ont adoré cette semaine particulière. Gageons que les enfants en garderont de beaux souvenirs !

SÉJOUR SPORTIF POUR LES ÉLÈVES DE LA VALLÉE

Cette année, les trois classes primaires de La Vallée avaient choisi de partir au Centre ADEPS de Louvain-la-Neuve pour goûter à un maximum de sports : basket, kin-ball, badminton, escalade, rollers, trampoline, ateliers de cirque...

Au retour, le seul regret exprimé par les enfants : ne pas être restés plus longtemps. À envisager pour l'an prochain ?

LES ÉLÈVES DE SUR LES BRUYÈRES SUR LES TRACES D'ULYSSE...

Revenu passer le congé d'hiver auprès de notre petite chatte Princesse, Ulysse, notre marionnette, a repris son voyage à la découverte de la Belgique. Mi-janvier, nous recevons un colis de la province d'Anvers. Nous découvrons dans celui-ci des animaux sauvages en miniature et de jolis diamants. Les photos nous révèlent qu'Ulysse a visité le zoo d'Anvers et s'est promené dans un quartier où il a pu voir beaucoup de bijouteries et dans celles-ci de très jolis diamants. Il nous explique dans le courrier que cette province abrite le grand centre commercial de pierres précieuses provenant principalement d'Afrique. Nous décidons de réaliser

une grande fresque collective décorée d'animaux colorés ; les grands de l'école primaire réalisent par pliage des diamants que nous peignons pour notre coffre à trésors.

Le courrier du mois de février provient de la province du Hainaut. Ulysse nous a réservé des entrées pour visiter le musée du masque et du carnaval. Nous nous y rendons et découvrons avec plaisir la panoplie du costume du Gille de Binche. De retour à l'école, nous bricolons de jolis masques pour l'exposition.

Début février, une grande surprise nous ravit. Ulysse livre lui-même le colis. Quelle joie de le revoir ! Nous lui présentons les nouveaux petits élèves et découvrons avec notre ami le contenu du courrier et des boîtes. Ulysse a visité la province du Limbourg. Nous pouvons observer des briquettes de charbon. En effet, là-bas se trouve une ancienne mine. Il nous montre les photos du circuit de F1 de Zolder, et celles d'une grotte où l'on cultive des champignons. C'est décidé ! Nous allons aussi en faire pousser et avec ceux-ci, nous préparerons une recette.

Ulysse reprend son voyage et c'est de Bruxelles qu'arrive le courrier. Nous apprenons que cet endroit est la capitale de la Belgique. Le 26 mars nous allons visiter l'Atomium et voir Manneken-Pis pour lequel nous réalisons chacun un petit costume.

Les dernières nouvelles viennent de Flandre Occidentale où Ulysse a découvert tous les plaisirs de la mer du Nord. Nous attendons maintenant avec impatience le retour de notre petit voyageur et espérons qu'il sera de retour pour notre exposition qui aura lieu le 29 avril à la salle des Forges. Nous y exposerons tout notre travail concernant la découverte de la Belgique.

Betty, Céline, les petits loups de l'école Sur les Bruyères, Sam notre nounours, Princesse, notre chatte, Madame Marie-Paule et Madame Catherine.

DE LA SOUPE AUX CHICONS ? C'EST TRÈS BON !

En hiver, le jardin étant endormi, les élèves de l'enseignement primaire ont cultivé des chicons dans les classes. Début mars, on découvre une belle production. Il ne reste qu'à cuisiner… Quelle recette choisir ? Il faudra que toute l'école puisse la goûter… Préparons donc une soupe ! Les petits de mesdames Mercédès et Zouzou s'installent dans le réfectoire des grands et la belle cuisine, pour nettoyer les légumes, couper les chicons en petits morceaux sous l'œil attentif des institutrices, des stagiaires… Pina, cuisinière appréciée des enfants, coordonne les opérations. Les oignons, les pommes de terre, les chicons sont ensuite versés dans une grande marmite ; on ajoute du sel, du poivre et de la noix de muscade ; cette dernière apporte une note savoureuse particulière à la soupe. À midi, tout le monde peut goûter la soupe aux chicons…

Mmmmh, c'est très bon ! Quelle belle collaboration entre toutes les classes de La Vallée ! Bravo les enfants !

Merci à Pina pour son accompagnement. Merci à Élise pour ses encouragements.

AUTOUR DE LA MARE…

Ce 20 mars, dans le cadre des *journées de l'eau*, l'école de Belle-Maison avait invité parents et amis de l'école à redécouvrir la mare didactique, quelque peu endormie au sortir de l'hiver, et une exposition de travaux d'élèves. Au programme :

- le conte de Perlette, une goutte d'eau, narré par des élèves de 6e année lors d'une petite balade autour de l'école ;
- une exposition présentant l'histoire de la mare ;
- divers panneaux didactiques ;
- des grenouilles sauteuses, prêtes pour un concours ;
- un arbre de pluie ;

- une récitation en wallon enregistrée - *« Mi paraplu »* ;
- Une distribution de gobelets… d'eau offerts par la CILE.

Ce projet a engendré de nombreuses découvertes auprès des élèves lors de la préparation. L'activité est une réussite et a permis de partager un moment sympathique entre enfants, parents, enseignants et amis de l'école.

MARCHONS POUR LA PAIX…

Chaque année nous participons à la journée des *« Tambours pour la paix »*, projet à l'initiative des Nations Unies pour prôner la paix et la non-violence dans le monde entier. Au vu des évènements de ces derniers mois, il nous paraissait plus que jamais indispensable

de manifester pour la paix. C'est pourquoi, ce lundi 23 mars, les élèves ont marché autour de la place du village puis ont pris la parole pour envoyer des messages de paix, de respect des différences. ■

Concours ARTES 2015 : l'Athénée remporte le premiex prix !

Le vendredi **13** mars, les élèves latinistes de 4e de l'ARPB ont participé au concours *Artes*, organisé par le CAF (Centre d'Autoformation et de Formation continuée). Ils y ont présenté un numéro musical dansé et chanté intitulé ***« Romulus et Juliette »*** qui a remporté le **premier prix** du concours : le prix Artes 2015 !

Ils ont dû se battre à coups de danses, de chants et de romance pour montrer aux cinq autres écoles de quel bois ils se chauffaient. Et maintenant que leur succès est assuré, ils partent pour une longue tournée à travers toute l'école et au-delà.

Les prochaines représentations de cet ensemble humoristique et pédagogique ont eu lieu le **dimanche 26 avril**, lors de la journée Portes ouvertes annoncée dans le dernier MARCHINFO.

Le mercredi 27 mai 2015, à 15h, ils ont été invités à le présenter à Bruxelles, lors de la remise des prix du concours *Iuvenalia* à l'ULB. ■

ATHÉNÉE ROYAL
PRINCE BAUDOUIN

Tél : 085/27 33 00 - Fax : 085/25 12 24
http://www.ecoles.cfwb.be/arpbmarchin/ - email : ar.baudouin.marchin@sec.cfwb.be

La Légion d'Honneur pour Sergio MOIRANO, que le destin a mené de Chicago à... Marchin

C'EST EN GRANDE POMPE que le GI Sergio MOIRANO a été mis à l'honneur le 6 février dernier à l'Ambassade de France : il s'y est rendu pour recevoir la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Né le 9 juin 1924 à Chicago, Sergio a connu un destin hors du commun, et une merveilleuse histoire d'amour...

Sergio passe son enfance entre l'Italie et les États-Unis, entre ses parents et ses grands-parents. Engagé dans l'armée américaine très tôt, il doit partir pour l'Afrique avec ses compagnons d'arme, mais le hasard en décide autrement : une morsure de serpent le plonge dans le coma pendant plusieurs jours. Sa nouvelle affectation le désigne pour participer au débarquement en Normandie. Après un long périple et plusieurs blessures de guerre, notamment lors de la Bataille des Ardennes, il se retrouve à Huy pour garder les prisonniers allemands.

Un jour de grande affluence dans les cafés hutois, il décide avec un camarade d'aller boire un verre au café de la *Gatte d'Or*. Mais, découragés par la distance, ils font demi-tour. Et là, magie du destin, ils croisent Renée GROGNARD qui les invite à venir se désaltérer chez ses parents. Nous sommes en mars, et c'est le début d'une belle et longue histoire d'amour...

De retour aux États-Unis, Sergio organise le voyage de Renée pour l'épouser, mais au moment de monter dans le train, elle fait demi-tour ! Ce n'est qu'un peu plus tard, en 1947, qu'elle fait le choix de s'exiler pour rejoindre l'amour de sa vie et fonder une famille. Ensemble, ils ont 3 enfants. En juillet 1972, ils reviennent en Belgique, à Marchin, dans la maison familiale où ils demeurent toujours. Le 6 décembre 2017, Sergio et Renée fêteront leurs 70 ans de mariage !

À toi Sergio et à ta famille, merci de tout cœur, parce que c'est grâce à ton courage et à tes sacrifices, ainsi qu'à ceux de millions d'autres jeunes qui, comme toi, sont venus nous libérer que nous pouvons vivre dans une Europe en paix.

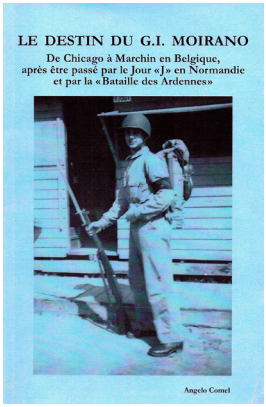
LE DESTIN DU G.I. MOIRANO
De Chicago à Marchin en Belgique,
après être passé par le Jour «J» en Normandie
et par la «Bataille des Ardennes»
Angelo Comel

Pour en savoir plus sur la vie extraordinaire de Sergio MOIRANO, lisez le petit livre écrit par son cousin Angelo COMEL *« LE DESTIN DU G.I. MOIRANO, de Chicago à Marchin en Belgique, après être passé par le jour J en Normandie et par la Bataille des Ardennes »* (Angelo COMEL, rue Malhavez, 46 - 4500 Huy - Tél. : 085 /21.66.87). ■

HALL DES SPORTS DE MARCHIN

13E BAL DU MAYEUR

SAMEDI 9 MAI

ANIMATION :

DJ GISELLE

EN 1RE PARTIE : MARVY MUSIC

ENTRÉE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS !

Entrée réservée : Éric LOMBA - Rue de Grand-Marchin 92 - 1570 MARCHIN

Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées « les petits futés »

DEVENEZ ACCUEILLANTE ! LE SAEC SOUHAITE COMPLÉTER SON ÉQUIPE ACTUELLE…

En quoi consistent les tâches d'accueillante conventionnée ?

Accueillir chez soi, en journée, un maximum de 3 enfants de 0 à 3 ans.

Quel est le statut légal d'une accueillante conventionnée ?

Les accueillantes bénéficient d'un statut reconnu depuis le 1er avril 2003 (droit aux allocations familiales, à la pension, aux soins de santé…).

Pour quelle rémunération ?

L'indemnité journalière fixée par enfant accueilli est payée par l'Administration communale de Marchin selon une convention signée avec le service. Le montant journalier par enfant accueilli est de 18,13 euros.

Quelles sont les conditions d'accès ?

- Avoir minimum 21 ans
- Habiter Marchin
- Satisfaire aux conditions établies par l'O.N.E. (certificat de bonne vie et mœurs, bon état de santé physique et psychique, sécurité du matériel et de l'ensemble des locaux où sont accueillis les enfants…)
- Possibilité de travailler durant une pause-carrière
- Une expérience dans le secteur de la Petite Enfance est souhaitée

Où envoyer votre candidature ?

Les candidatures seront adressées par courrier à Mme Gaëtane DONJEAN, Échevine, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN.

Pour plus de renseignements

Contactez Anne FOURNEAU, responsable du SAEC *« les petits futés »* (voir coordonnées en bas de page).

L'ÉQUIPE ACTUELLE

Laura ALARDOT
(Rue Forges, 77)
0495/844.250

Cathy COURTOIS
(Rue de Huy, 2)
085/23.52.10

Murielle FAVEAUX
(Rue Armand Bellery, 30A)
085/23.21.26

Emmanuella GOFFIN
(Rue de la Sapinière, 10)
085/23.03.35

Christine GROGNARD
(Rue de l'église, 3)
085/41.17.80

Adriana NITA
(Chemin du Comte, 4)
085/25.28.61

Stéphanie PIRSON
(Grand'Route, 31)
0493/088.058

… et bien sûr :

Anne FOURNEAU
Responsable du Service
085/270.425

Le lundi de 9 à 12 h,
le jeudi de 15 à 19 h
et le vendredi de 9 à 12 h

COMMUNE DE MARCHIN
ATL
(ACCUEIL TEMPS LIBRE)

Plaine de vacances 2015 : constitution d'une réserve de recrutement de moniteurs

Pour la plaine de vacances qui se déroulera du mercredi 1er au vendredi 24 juillet 2015, la commune de Marchin constitue une **réserve de recrutement**.

L'âge minimum requis est de 17 ans.

Les candidat(e)s qui détiennent un brevet d'animateur, les étudiants en pédagogie ainsi que les titulaires d'un titre pédagogique sont prioritaires.

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS

- une expérience de vie avec des enfants et en équipe dans un cadre dynamique et sympa.
- un contrat de travail (étudiant/professionnel) à durée déterminée avec exonération de l'ONSS.
- une indemnité journalière de 82 euros pour le chef de plaine, 66 euros pour un moniteur breveté ou assimilé non-étudiant, 46 euros pour un moniteur breveté ou assimilé étudiant et 39,5 euros pour un moniteur non-breveté étudiant.

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures doivent parvenir l'Administration communale de et 4570 MARCHIN pour le vendredi 29 mai 2015, au plus tard, accompagnées d'une lettre de motivation, d'une copie du brevet de moniteur (ou du diplôme, ou de l'attestation de formation en cours ou reçue), ainsi que d'un certificat de bonne vie et mœurs.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le Service Accueil Temps Libre le mardi et le mercredi entre 9 heures et midi, ou le jeudi de 15 à 19 heures, au 085/27 04 25 ou *via* extrascolaire@marchin.be. ■

BROCHURE ÉTÉ 2015

Dès le 15 mai, retrouvez le folder complet des activités organisées durant l'été 2015 sur le territoire de la commune de Marchin.

Ce folder sera consultable sur le site de la commune de Marchin (www.marchin.be) et sur le site du *Centre Sportif Local* (http://centresportiflocaldemarchin.wordpress.com/).

Il sera aussi distribué en « toutes mallettes » dans les écoles fondamentales de la commune et disponible en version papier sur demande auprès du Service *Accueil Temps Libre* (voir coordonnées ci-dessous). ■

>> QUI FAIT QUOI ? L'Accueil Temps Libre relève de la compétence politique de Philippe VANDENRIJT, Échevin (0474/413.044 - philippe.vandenrijt@skynet.be) ; au sein de l'Administration communale, cette matière est gérée par le Service ATL (085/270.425), supervisé par Audrey HICTER (extrascolaire@marchin.be), en remplacement de Caroline TROMME pendant son congé de maternité.

>> EN SAVOIR PLUS ? www.marchin.be, rubrique « Accueil Temps Libre ».

Syndicat d'initiative de la Vallée du Hoyoux

NOUVELLES PUBLICATIONS (GRATUITES)

Guide Touristique 2015

Dans notre guide touristique 2015, vous trouverez toutes les informations utiles et pratiques pour découvrir la Vallée du Hoyoux : hébergements et restauration mais aussi produits du terroir ainsi que les divers évènements de l'année 2015. Petit et complet, il vous accompagnera partout !

Chasses au trésor

Nos nouvelles chasses au trésor vont enfin être à votre disposition ! 3 nouvelles chasses au trésor : une pour chaque commune ! Un bon moyen pour découvrir les environs de Modave, Marchin et Clavier en s'amusant ! Patrimoine bâti et naturel n'auront plus aucun secret pour vous ! De quoi amuser des plus petits au plus grands !

Guide du RAVeL

Venez découvrir notre nouvelle brochure sur le RAVeL. Au départ de Huy ou de Ciney, suivez la ligne 126 qui vous fera passer par les villages de Clavier, Marchin et Modave à découvrir seul, en couple ou en famille. À pied, à vélo ou encore à cheval, vous y apercevrez des paysages fantastiques et variés mais aussi du patrimoine riche en histoire à travers une nature diversifiée tout en longeant le Hoyoux ou en passant à travers les bois. Cette brochure vous proposera un choix riche et varié pour toutes vos envies.

Les légendes de la Vallée du Hoyoux

Vous souhaitez passer un moment magique en famille ? Venez chercher notre brochure sur les légendes des environs où géants, monstres et sorcières n'auront plus aucun secret pour vous. À travers les bois ou en longeant le Hoyoux, découvrez des promenades retraçant la vie de personnages féeriques de la région tout en vous amusant au cœur d'une nature variée et très verdoyante.

FÊTE DE LA RURALITÉ LE DIMANCHE 5 JUILLET 2015

Après le beau succès des cinq années précédentes (plus de 2500 visiteurs en 2014, plus de 200 exposants et bénévoles impliqués, et une sacrée ambiance !), l'enthousiasme est au beau fixe du côté des organisateurs, deux institutions ancrées dans la ruralité condrusienne : le *RFC Vyle-Tharoul* et le *Syndicat d'Initiative de la Vallée du Hoyoux*.

Sensibiliser, apprendre et s'amuser

L'édition 2015 proposera d'abord une série d'activités et de stands présentant divers aspects de la ruralité : animaux de la campagne, tours en calèche, artisanat, four à pain collectif, art de la conserve, ruralité d'aujourd'hui et

d'hier, sensibilisation à l'environnement… Les vénérables tracteurs seront aussi présents et on redécouvrira les anciens jeux champêtres.

À noter que le concours de beauté et d'allure de juments de trait, tout comme la messe en wallon et la bénédiction des animaux, trois nouveautés marquantes et très appréciées de l'édition 2014, seront à nouveau organisées.

Le marché des Saveurs

Côté marché, une collaboration avec l'ADL (Agence de Développement Local) de Marchin permettra de mettre davantage l'accent sur les producteurs locaux et le commerce équitable.

Tout cela sans oublier les concerts, les sonneries de trompe, les contes, marionnettes et autres activités à l'intention du jeune public qui émailleront cette journée résolument festive…

Et *last but not least*, toutes les activités sont GRATUITES !

Envie de participer en tant qu'exposant ? Contactez-nous !

NOUS CONTACTER ?

Syndicat d'initiative de la Vallée du Hoyoux (Modave – Marchin – Clavier)

Vallée du Hoyoux 6b – 4577 Pont-de-Bonne (Modave)

085/41.29.69 – info.sivh@gmail.com – www.si-valleeduhoyoux.be

PUB

PUB